

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 164-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.578

Déposée le: 01.06.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Dunning (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 13

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 04.06.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Quelle est la stratégie du COSTRA concernant la formation des enseignant-e-s à la HEP-BEJUNE?

En avril 2015, la démission d'un commun accord de M. Richard-Emmanuel Eastes a été annoncée pour la fin de l'année académique 2014-2015. La raison évoquée par le COSTRA est l'ambition de M. Eastes de positionner la HEP au-delà de l'horizon 2020, mais pas envisageable pour l'heure en raison des conditions actuelles. La HEP-BEJUNE aurait besoin de davantage de stabilité dans son fonctionnement.

La raison évoquée de la démission nous interpelle car c'est justement la raison de la nomination. Nous nous permettons donc de poser un certain nombre de questions sur la stratégie et les objectifs définis par le COSTRA et le canton pour la HEP.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi M. Richard-Emmanuel Eastes a-t-il démissionné de sa fonction moins d'un an après sa nomination?

2. Quelle était la stratégie du COSTRA concernant la formation des enseignant-e-s lors de la nomination de M. Richard-Emmanuel Eastes ? Quels objectifs devait-il atteindre ?
3. La stratégie et les objectifs définis par le COSTRA étaient-ils atteignables et bien définis ? Le recteur en place a-t-il suivi la stratégie et les objectifs définis par le COSTRA ?
4. Quels sont la vision, la stratégie et les objectifs actuels du COSTRA concernant la politique de formation des enseignant-e-s pour les années à venir ? Ont-ils changé depuis la nomination de M. Richard-Emmanuel Eastes ?
5. Si la stratégie et les objectifs ont changé, quelle en est la raison ?
6. Quelles sont les conséquences de la démission d'un commun accord de M. Richard-Emmanuel Eastes pour le canton de Berne, pour la HEP-BEJUNE et pour le prochain recteur ?
7. La situation actuelle fragilise la HEP-BEJUNE. Cela ne risque-t-il pas de mener au démantèlement de la HEP-BEJUNE à terme ? Dans ce cas-là, quelles seraient les conséquences pour le canton de Berne ?
8. Y a-t-il des difficultés particulières à la HEP ou sur l'un de ses sites qui rendent le travail du recteur et la mise en place d'une stratégie conforme aux objectifs du COSTRA inatteignables ?

Motivation de l'urgence :

Un recteur ou une rectrice doit être nommé-e (en intérim) pour l'année académique 2015/2016 et il est urgent de redéfinir le profil de son poste et les objectifs qu'il ou elle devra réaliser.